

L'été 2026 nous oblige. La France doit décréter l'urgence climatique

Ces derniers jours, des voix se multiplient et s'élèvent avec une gravité inédite pour réclamer des réponses concrètes à la crise climatique. Alors que le sud-ouest a été particulièrement frappé cet été, Pierre Hurmic, ancien maire de Bordeaux, entouré de personnalités issues du monde scientifique, de la santé, de l'écologie, de l'agriculture, de l'entreprise et de la société civile, demandent au Premier ministre, mais également aux candidats à l'élection présidentielle de 2027, de s'engager à décréter l'urgence climatique.

L'été 2026 fera date. Durant plusieurs semaines, la vulnérabilité et l'impréparation structurelle de notre pays ont éclaté au grand jour. Le bouleversement climatique n'est plus une menace lointaine : il est là. Il s'est invité dans la chair de nos paysages, de nos forêts, de nos cités, de nos vies. Les prévisions d'hier sont devenues les catastrophes d'aujourd'hui.

Chaleurs accablantes, incendies hors normes, sécheresses historiques et tensions critiques sur les réseaux d'eau et d'électricité ont dessiné le visage d'une réalité nouvelle.

Dans un pays qualifié de « plus anormalement chaud du monde », Bordeaux et les territoires voisins, de Saumos à Biscarrosse, en passant par Le Porge, sont devenues le cœur brûlant des extrêmes climatiques : enchaînement de journées caniculaires, plus de 46 000 hectares de forêts partis en fumée, 250 000 personnes évacuées, des centaines de maisons réduites en cendre, ... Ces chiffres sont vertigineux. Mais ils ne disent pas tout.

Ils ne disent ni la peur des habitants qui ont dû quitter leur maison, ni la sidération des sinistrés qui ont tout perdu, ni l'angoisse de celles et ceux qui ont vu les flammes se rapprocher, ni la détresse de la faune qui s'est trouvée prise au piège.

Ils ne disent pas le sentiment d'impuissance de territoires qui comprennent qu'ils pourraient être confrontés demain à des événements encore plus violents.

Quelles sont les réponses à apporter à cette situation dramatique ?

La première est évidente : nous devons nous adapter. Nous devons protéger les populations, réinventer et rafraîchir nos villes, repenser nos bâtiments et nos infrastructures, gérer nos ressources en eau, prévenir les incendies, mieux accompagner les entreprises et les agriculteurs, renforcer les moyens des collectivités et des services publics.

Nous devons apprendre à vivre dans un climat qui a déjà changé.

Mais une seconde réponse s'impose : nous devons cesser de nous préoccuper uniquement des symptômes et traiter enfin les causes.

Faute de quoi, nous nous condamnons à courir toujours plus vite derrière des catastrophes, toujours plus nombreuses, plus intenses et plus coûteuses.

C'est le paradoxe auquel nous sommes désormais confrontés : nous dépensons pour réparer les dégâts d'un phénomène que nos propres comportements continuent d'alimenter. Et nous savons que chaque euro investi en prévention permet d'économiser jusqu'à 3 euros de dommages évités.

L'adaptation est indispensable. Mais elle ne peut être une politique climatique à elle seule.

S'adapter ne doit pas signifier se résigner !

C'est sur la base de ces convictions partagées que Pierre Hurmic, ancien maire écologiste de Bordeaux et des personnalités issues du monde scientifique, de la santé, de l'écologie, de l'agriculture, de l'entreprise et de la société civile demandent au Premier ministre, mais également aux candidats à l'élection présidentielle de 2027, de s'engager à décréter l'urgence climatique.

Le mot « urgence » n'est pas ici une incantation langagière. Il implique une méthode.

Il signifie que le climat doit devenir une priorité de l'État et que cette priorité doit être traduite dans l'ensemble des politiques suivies.

Chaque grand investissement public devrait ainsi être évalué à l'aune de ses conséquences climatiques : contribue-t-il à la neutralité carbone ? Rend-il nos territoires plus résilients ? Respecte-t-il les impératifs de sobriété et de préservation de la biodiversité ?

Les transports, les bâtiments, l'industrie, l'agriculture doivent accélérer leur décarbonation. Le développement des énergies renouvelables doit changer d'échelle.

Les soutiens aux énergies fossiles doivent prendre fin.

Mais décréter l'urgence climatique, c'est aussi donner aux territoires les moyens d'agir.

Le Haut Conseil pour le Climat vient d'ailleurs de rappeler au gouvernement le rôle crucial des collectivités territoriales, moyennant des mécanismes de financement adaptés.

Ce sont les collectivités qui organisent les mobilités, aménagent les villes, gèrent l'eau, accompagnent les habitants et doivent désormais anticiper des risques qui se multiplient. Elles ne peuvent pas être sommées d'agir sans disposer des moyens correspondants.

Cette transition se doit d'être juste. Car ce dérèglement n'est pas neutre socialement. Ceux qui ont le moins de ressources sont souvent les plus exposés et les moins capables de s'adapter.

La politique suivie ne pourra donc être acceptée que si elle protège. Elle doit permettre à chacun d'accéder aux solutions bas-carbone et accompagner en priorité les ménages et les territoires les plus vulnérables.

Nous savons désormais que la question climatique ne se résume pas à une politique environnementale. Elle est devenue une condition essentielle de notre santé. De notre sécurité. De notre souveraineté alimentaire et énergétique. De l'habitabilité de nos cités. De nos libertés futures. De notre survie. Voilà pourquoi elle doit être au cœur de la prochaine échéance présidentielle.

Les candidats à l'élection de 2027 ne pourront pas seulement expliquer comment la France s'adaptera au climat qui vient. Ils devront aussi dire, avec le courage requis, comment elle compte réduire suffisamment ses émissions carbonées pour éviter que nos vies ne deviennent encore plus insupportables.

À nous de faire en sorte que 2027 marque le début de la réponse politique attendue et d'une ambition écologique nouvelle !

Nous sommes 25 premiers signataires de cet Appel avant son lancement

Yann Artus Bertrand, Lucie Basch, Gilles Bœuf, Fabrice Bonnifet, Claire Bouyssou, Mathilde Caillard, Laurent Cassy, Camille Dufau, Sarah Durieux, Timothée Duverger, Marion Enzer, Lydie Escarmontier, Lamya Essemlali, Arthur Guerin-Turcq, Pierre Hurmic, Jean Jouzel, Galitt Kenan, Philippe Lassalle Saint-Jean, Denis Malvy, Noël Mamère, Théo Robache, Marc André Sélosse, Paul Treguer, Laurence Tubiana et Alice Vachet.